

Hauts-de-France, Aisne
Soissons
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Aiguière et bassin à ablutions, de la chapelle de Monseigneur de Simony

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02005359
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM02001660

Désignation

Dénomination : aiguière à ablutions, bassin à ablutions
Titres :

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Historique

Cet ensemble, formé d'une aiguière et d'un bassin à ablutions en argent doré, est une création du grand orfèvre parisien Jean-Charles Cahier, dont il porte le poinçon. Les poinçons de titre et de garantie insculpés sur l'un ou l'autre des objets permettent d'en placer la réalisation entre 1819 et 1838. Comme l'indiquent les armoiries épiscopales gravées sur les deux pièces, l'ensemble provient de la chapelle de Monseigneur Jules-François de Simony, évêque de Soissons de 1824 à 1847. Il est probable que cette chapelle a été constituée par le prélat très rapidement après son accession à l'épiscopat. Toutefois, aucune documentation ne permet de savoir si l'aiguière et le bassin étaient déjà créés au moment de l'acquisition, ou s'ils sont le produit d'une commande précise de l'évêque. Par dispositions testamentaires, ces deux objets ont été légués par Monseigneur de Simony, avec tous les éléments de sa chapelle, à la mense épiscopale de Soissons.

Les médailles qui ornent le bord du bassin sont signées et sont l'œuvre du médailleur [Jean-Pierre ?] Montagny. Les trois scènes en relief qui ornent l'aiguière ne sont pas signées, mais sont probablement une création du même artiste. La cathédrale de Saint-Claude (Jura) conserve des éléments de la chapelle épiscopale de Monseigneur Antoine-Jacques de Chamon (1823-1851), œuvres contemporaines des mêmes orfèvre et médailleur, et stylistiquement très proches des objets de la chapelle épiscopale de Soissons. Le bassin à burettes, en particulier, est orné des quatre médaillons de Montagny représentant les Évangélistes.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Charles Cahier (orfèvre, signature), Montagny (médailleur, signature)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jules-François Simony (de) (propriétaire, légataire, signature, attribution par source)

Lieu d'exécution : Île-de-France, Paris, Paris

Description

Les deux objets sont réalisés en argent repoussé, poli et doré. L'aiguière est composée d'un pied circulaire, d'une panse de section circulaire dont la partie inférieure est emboîtée dans une fausse-coupe ajourée, d'un col qui se prolonge en ouverture avec bec verseur, enfin d'une anse. L'ensemble du décor est traité en bas-relief. La partie purement ornementale semble ciselée dans la masse, mais les trois grands médaillons qui se remarquent sur la panse ont été fondus à part et rapportés.

Le bassin à ablutions est de plan ovale. Il possède également un décor en bas-relief, qui semble entièrement rapporté, qu'il s'agisse du bandeau décoratif qui court à la périphérie de l'objet ou des quatre médaillons fondus qui ornent son marli. Les armoiries qui figurent sur les deux objets sont gravées.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : orfèvrerie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, circulaire ; plan, ovale

Matériaux : argent (en plusieurs éléments) : fondu, découpé, repoussé, poli, doré, ajouré, ciselé, gravé, décor en bas-relief, décor dans la masse, décor rapporté

Mesures :

$h = 35$; $d = 13$; $la = 15$. Ces mesures sont celles de l'aiguière. Le diamètre est celui de la panse. La largeur a été mesurée du bec à l'anse. Les mesures du bassin sont les suivantes : $h = 4$; $l = 38$; $la = 25,5$.

Représentations :

ornementation (perle, feuille d'eau, feuille d'acanthé, roseau, chérubin, palme, palmette, fleur, fleurette, fruit) ; scènes bibliques (Multiplication des pains, Cène, Invité indigne, symbole : Eucharistie) ; figures bibliques (Les Évangélistes, assis, figuration partielle, nuée, phylactère, livre manuscrit, tablette, instrument d'écriture, Homme de saint Matthieu, Bœuf de saint Luc, Lion de saint Marc, Aigle de saint Jean) ; armoiries (écu, couronne, mitre, crosse, chapeau, cordelière, gland) Le pied de l'aiguière est orné d'une frise de feuilles d'eau, soulignée par une succession de perles. Sa partie supérieure a reçu une alternance de feuilles d'acanthé et de feuilles d'eau. À la base de la panse, la fausse-coupe est composée d'une alternance de feuilles d'eau et de bouquets de roseaux, allusion à l'eau, contenu occasionnel de l'aiguière. Une frise de feuilles d'eau décore également le passage de la panse au col du récipient. L'anse, à la base de laquelle se détache une tête de chérubin, est ornée de palmes et palmettes.

Les trois médaillons qui se détachent sur la panse illustrent des passages des Évangiles qui se rapportent tous à un repas préparé et généreusement distribué par Dieu. La Cène, dont l'iconographie est ici tout à fait conventionnelle, est le dernier repas du Christ le Jeudi Saint, avant la Passion, et représente l'instauration de l'Eucharistie. Le miracle de la Multiplication des pains (les Évangiles rapportent deux miracles de ce type) est considéré, à cause de l'attitude et des paroles du Christ, comme une préfiguration de la Cène. Enfin, la parabole des Noces royales, dite aussi du Festin de noces ou de l'Invité indigne, représente l'invitation de Dieu à le rejoindre, invitation à laquelle peu répondent favorablement. Ce médaillon est inspiré par l'Évangile selon saint Matthieu (chapitre XXII, versets 1-14). Il ne met pas l'accent sur le repas, car la table entourée par les invités en habit de noces et le serviteur qui apporte les mets sont plutôt représentés à l'arrière-plan. En revanche, le devant de la scène est réservé au roi qui ordonne à ses serviteurs de lier l'invité qui n'a pas revêtu l'habit de fête, et de le jeter dans "les ténèbres extérieures".

Le bassin est bordé d'une frise de fleurs et de fruits, scandée par des fleurettes. Les médaillons rapportés sur le marli sont occupés par les quatre Évangélistes, accompagnés de l'animal ou du personnage symbolique. Les Évangélistes sont représentés assis de profil ou légèrement de trois-quarts, et sont vus jusqu'aux genoux. Saint Matthieu, sur un fond de nuées, écrit sur un phylactère. Derrière lui, un ange (ou un homme ailé) semble lire par-dessus son épaule ou lui parler à l'oreille. Saint Luc, appuyé sur un livre, paraît méditer, observé par le bœuf. Saint Marc lit dans un livre ouvert, en présence du lion qui lui fait face. Enfin saint Jean, qui écrivait sur une tablette avec un stylet, se retourne vers l'aigle qui déploie les ailes.

Un écu armorié est représenté sur la panse de l'aiguière et au fond du bassin, accompagné des ornements extérieurs traditionnels pour un évêque : la couronne, la mitre et la crosse, le chapeau avec la cordelière et les houppes.

Inscriptions & marques : poinçon de maître, 1er titre Paris 1819-1838, grosse garantie Paris 1819-1838, signature (fondu, en relief, sur partie rapportée, latin), armoiries (gravé, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Les trois poinçons sont insculpés sur le pied et sur le col de l'aiguière. Le poinçon de maître et le poinçon de titre sont également visibles sur le bord du bassin et au revers de son fond. Le poinçon de maître est celui de l'orfèvre parisien Jean-Charles Cahier, insculpé en 1801, et biffé en 1849 (initiales J C C de part et d'autre d'un jéhovah, le tout dans un losange vertical).

Les quatre médaillons du bassin portent chacun la signature du médailleur, fondue en relief. On lit près de la représentation de saint Marc : MONTAGNY FECIT, tandis que les trois autres évangélistes sont signés seulement : MONTAGNY F.

Les armoiries épiscopales de Monseigneur Jules-François de Simony sont gravées sur la panse de l'aiguière et au fond du bassin (écartelé : 1) d'or plain, 2) de gueules à l'étoile d'or, 3) d'azur plain, 4) d'argent plain, une croix de sinople brochant sur le tout).

État de conservation

bon état

La panse de l'aiguière est un peu enfoncée.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit au titre objet, 2008/09/12

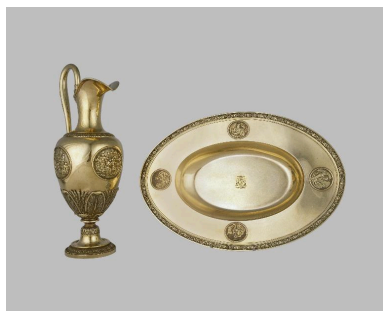
Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

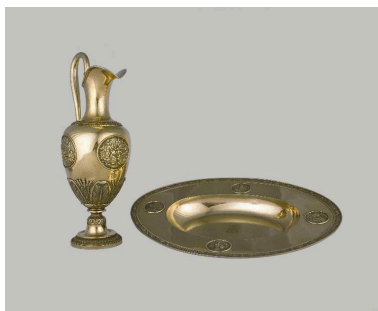
Documents d'archive

- A Évêché Soissons : Cathédrale de Soissons. Archives du chapitre, boîte 9 (**Comptes/Fondations, 1841-1957**). p. 16.

Illustrations



Vue de l'aiguière et
du bassin à ablutions.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202437XA



Vue de l'aiguière et
du bassin à ablutions.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202438XA



Détail de la panse de l'aiguière :
décor en bas-relief, illustrant
la parabole du Festin de nocces.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202239ZA



Détail de la panse de l'aiguière :
décor en bas-relief, illustrant la Cène.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202240ZA



Détail de la panse de l'aiguière :
décor en bas-relief, illustrant le
miracle de la Multiplication des pains.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202241ZA



Armoiries épiscopales de
Monseigneur Jules-François de
Simony, gravées au centre du bassin.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202246ZA



Détail du bassin : médaillon
représentant l'évangéliste
saint Matthieu et son attribut.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202242ZA



Détail du bassin : médaillon
représentant l'évangéliste
saint Luc et son attribut.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202243ZA

Détail du bassin : médaillon
représentant l'évangéliste
saint Marc et son attribut.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202244ZA

Détail du bassin : médaillon
représentant l'évangéliste
saint Jean et son attribut.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202245ZA

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général